

télé phé rique

le programme

Téléphérique est une formation à distance conçue par Maze, destinée aussi bien aux artistes qu'aux diffuseurs, pour décortiquer le cadre administratif des activités des artistes-auteur.rice.s. Proposant une pédagogie basée sur le visuel, narrative et interactive, cette formation à distance est pensée en deux modules composés de vidéos de cours, de séminaires web, de mails d'évaluation sous la forme d'un jeu de rôle, ainsi que d'une application de réalité augmentée.

Combien d'artistes et auteur.rice.s sont-ils en France, à vivre une situation fiscale ou sociale qu'ils ne comprennent pas, faute d'avoir trouvé le bon interlocuteur ou les bons outils ? Surtout, comment font-ils pour faire valoir leurs droits ? Auprès notamment des diffuseurs ou des organismes sociaux, qui ne sont nécessairement mieux informés qu'eux – et on les comprend vu les singularités de chaque situation.

Publics concernés : Artiste, plasticien.ne, auteur.rice du livre ou de BD, graphiste, illustrateur.rice, photographe, réalisateur.rice, chargé.e de médiation, d'exposition, de production, gestionnaire comptable, administrateur.rice, commissaire d'exposition...

Effectif maximum : 40 personnes par session.

contenu de la formation

module 1

Le régime de sécurité sociale des artistes-auteur.rice.s

- Déterminer le champ d'application et les activités concernées
- La protection des œuvres par le droit d'auteur.rice et la cession des droits
- La gestion du régime de sécurité sociale (URSSAF-Limousin)
- Les déclarations annuelles (artiste-auteur.e et diffuseur)

module 2

La fiscalité des artistes-auteur.rice.s

- Les options fiscales Micro-BNC, traitements et salaires et déclaration contrôlée
- L'entreprise individuelle
- Les remboursements de frais
- La TVA
- Les mentions obligatoires sur les factures
- La déclaration de revenus aux impôts
- **Nouveau : Décortiquons les contrats**

les objectifs

- Connaître et comprendre le cadre fiscal, social et juridique des activités des artistes-auteur.rice.s
- Savoir actualiser la documentation professionnelle et les ressources juridiques afin de suivre les évolutions du cadre légal
- Négocier un contrat en vue de garantir ses intérêts en respectant le cadre légal
- Savoir communiquer sur le régime social, et juridique à ses partenaires, clients et collègues afin d'adopter une posture professionnelle en choisissant le bon vocabulaire et en identifiant les points de confusion
- Connaître les différents cadres d'emploi et de rémunération de la création contemporaine

pré-requis

L'accès à un ordinateur et à une connexion internet sont nécessaires. De petites connaissances en navigation internet sont demandées. Pour accéder à l'application de réalité augmentée Téléphérique, un smartphone est nécessaire. La version Android supportée la plus ancienne est Android 6.2. La version IOS supportée la plus ancienne est IOS 9. Attention : l'inscription au Module 2 nécessite d'avoir suivi le Module 1 au préalable.

outils pédagogiques

- Des vidéos de cours en animation
- Des tutoriels pour décortiquer les déclarations
- Des évaluations sous forme de mails
- Des webinaires avec la formatrice
- Une application mobile pour retrouver toutes les ressources juridiques

modalités d'évaluation

Des quizz se déclenchent directement après chaque vidéo de cours, pour que le stagiaire fixe ses connaissances. Un jeu de rôle sous formes d'échanges de courriels tient lieu d'évaluation.

En l'absence de réponse aux évaluations, l'accès au nouveau contenu sera momentanément bloqué.

A la fin du Module 1, vous recevez de la part de votre formatrice une appréciation individualisée. A la fin du Module 2, vous recevez de la part de votre formatrice votre évaluation de fin de formation détaillée.

vous êtes évalué.e sur les critères suivants :

- Identifier et corriger les erreurs de son interlocuteur dans ses réponses
- Avoir pris connaissance des ressources juridiques et les avoir mentionnées dans ses évaluations
- Choisir le bon vocabulaire dans la production des échanges
- Utiliser à bon escient les références juridiques
- Comprendre les références aux régimes fiscaux et sociaux dans les évaluations
- Savoir argumenter et reprendre son interlocuteur de façon exhaustive
- Savoir améliorer ses réponses au fur et à mesure de la progression de la formation

modalités d'organisation

Les deux modules ne sont pas nécessairement consécutifs, vous pouvez choisir les dates de la session qui vous convient pour vous inscrire au Module 2 après avoir suivi le Module 1 (sous réserve de places disponibles).

La durée globale estimée pour la formation complète (Module 1 et 2) est de 20h : **Module 1** : 10h - **Module 2** : 10h

Le temps de travail estimé est de 3h par semaine, avec une densité plus importante à la fin de chaque module. Lorsque vous vous inscrivez, vous vous engagez à assister aux webinaires, seul moment commun avec l'ensemble des stagiaires et la responsable pédagogique.

coût de la formation

Coût de la formation globale de 20h (Module 1 et 2) : **34€/heure = 680€ TTC***

Un tarif spécifique peut être proposé aux personnes non éligibles aux fonds de formation, contactez-nous pour en savoir plus.

responsable pédagogique

Mathilde Ehret-Zoghi est formée à l'administration des projets culturels à l'Institut d'Etudes Politiques de Strasbourg. Elle se spécialise dans le secteur de l'art contemporain. Elle conseille les professionnels sur la gestion de l'administration et anime des formations sur la fiscalité, la couverture sociale et les droits d'auteurs. Elle développe trois années durant sa méthode pédagogique au sein du Centre ressource arts visuels de la malterie à Lille. Elle y reçoit plus de 300 professionnels en rendez-vous individuels. Elle a notamment créé avec Léonie Young, la web série Au secours je suis artiste, coproduite par le CNAP et la malterie. Elle intervient auprès d'associations, de collectifs, d'écoles d'art, de centres d'art et de collectivités territoriales.

assistance pédagogique et technique

Assistance pédagogique :

Mathilde Ehret-Zoghi, responsable pédagogique
mathilde@maze-conseils.com

Assistance technique et référente handicap :

Doriane Spiteri, chargée de la formation professionnelle
doriane@maze-conseils.com

accessibilité

Téléphérique est une formation accessible aux personnes en situation de handicap.

la démarche qualité de Maze

Pour s'assurer de la qualité de ses formations, Maze fait renseigner des évaluations par les stagiaires à l'issue de chaque session. Ce processus lui permet d'évaluer la pertinence du contenu des formations, l'adéquation des méthodes pédagogiques avec les objectifs fixés, la qualité des outils, ainsi que la qualité des conditions d'accompagnement des stagiaires.



Soutenu par



Téléphérique bénéficie du soutien de la Région Hauts-de-France et du Ministère de la culture, de l'ADAGP et de la Copie Privée.

SAS MAZE, SIRET : 83383748700010,
* TVA non applicable en vertu de l'article 261-4-4-a, Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 32590960059 auprès du préfet de région Hauts-de-France, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

